

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

SODIAZOT

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un mL contient :

Substances actives :

Sorbitol 600 mg

Lysine 16 mg

(sous forme de chlorhydrate)

(équivalent à 20 mg de chlorhydrate de lysine)

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Alcool benzylique (E1519)	9 µL
Extrait fluide de feuilles de boldo, d'artichaut, de romarin, de kinkeliba, et d'orthosiphon	/
Propylèneglycol (E1520)	/
Eau purifiée	/

Solution buvable.

Sirop aqueux de couleur marron.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Bovins, porcins, chiens, chats et volailles.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Stimulation de l'activité hépato-digestive lors de troubles digestifs et d'insuffisance hépatique.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Bovins, porcins, chiens, chats et volailles :

Non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice ou le conditionnement primaire pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation ou de lactation.

Gestation et lactation :

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie orale.

60 mg de sorbitol et 1,6 mg de lysine par kg de poids vif et par jour pendant 5 jours, correspondant à :

- Volailles : 1 à 2 mL par litre d'eau de boisson.
- Bovins adultes : 50 à 80 mL par animal.
- Bovins jeunes : 30 mL par animal.
- Porc à l'engraissement : 15 à 30 mL par animal.
- Truies : 45 mL par animal.
- Chiens : 5 à 15 mL par animal.
- Chats : 2,5 à 5 mL par animal.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Non connu.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Viande et abats : Zéro jour

Lait : Zéro jour
Œufs : Zéro jour

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QA16AA.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

La lysine, acide aminé indispensable à la formation des tissus, doit être présente dans l'alimentation des monogastriques, n'étant pas synthétisée par les animaux eux-mêmes. Elle est souvent un facteur limitant de l'alimentation à base de protéines d'origine végétale.

Le sorbitol, administré par voie orale, provoque la sécrétion des hormones digestives du duodénum. Il accélère le transit intestinal et constitue un apport énergétique. Il est cholagogue et c'est un diurétique osmotique.

L'excipient contient des extraits végétaux traditionnellement utilisés pour faciliter les fonctions d'élimination rénales et digestives.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Le sorbitol est métabolisé en fructose, principalement dans le foie. Il peut être aussi métabolisé directement en glucose par l'aldose-réductase. L'augmentation de la fructosémie est observée immédiatement après le début de l'administration intraveineuse de sorbitol et est maximale 15 à 30 minutes après la fin de l'injection.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune information n'est disponible sur des interactions potentielles ou des incompatibilités de ce médicament vétérinaire administré par voie orale en le mélangeant à de l'eau de boisson contenant des produits biocides, des additifs alimentaires ou d'autres substances utilisées dans l'eau de boisson.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 3 mois.

5.3 Précautions particulières de conservation

Ne pas mettre au réfrigérateur. Ne pas congeler.

À conserver à l'abri du gel.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacons de 100 mL, 250 mL et 1L en polyéthylène haute densité, fermés par un bouchon à vis muni d'un joint en polyéthylène basse densité.

Bidon de 5L en polyéthylène haute densité, fermé par un bouchon à vis muni d'un joint en polyéthylène basse densité.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

LABORATOIRE BIARD

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/1994743 9/1983

Bidon de 5 litres

Flacon de 1 litre

Flacon de 250 mL

Flacon de 100 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

28/11/1983

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

16/02/2026

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).